

<https://faubert.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article708>



GÉNÉRATION  
2024

**Collège  
Faubert**

3 Place Faubert - 69600  
VILLEFRANCHE SUR SAONE  
TEL : 04 78 68 27 12  
Fax : 04 78 68 64 75  
Courriel : 009564@ac-lyon.fr

# La rentrée des élèves Année scolaire 2019/2020...

- Informations pratiques - notes d'infos familles -

Date de mise en ligne : mercredi 10 juillet 2019

---

Copyright © Collège Faubert - Tous droits réservés

---

# La rentrée des élèves Année scolaire 2019/2020

Accès à l'établissement : Entrée place Faubert.

Classes	Accueil des élèves - Début des cours
<b>6èmes</b>	<p>ACCUEIL ÉLÈVES : <b>Lundi 2 septembre 2019</b>  <b>Matin de</b> : 09h00 à 12h00                      Possibilité aux responsables légaux de visiter le collège après l'appel.</p> <p>Repas de midi assuré pour les élèves de 6ème.</p> <p><b>Après-midi de</b> : 13h30 à 15h30</p> <p>Les élèves de 6ème n'ont pas cours le matin du mardi 3 septembre 2019 ( accueil des 5ème, 4ème et 3ème)</p> <p>COURS : <b>Mardi 3 septembre 2019 après-midi</b> <i>selon l'emploi du temps</i></p>
<b>5èmes</b>	<p>ACCUEIL ÉLÈVES : <b>Mardi 3 septembre 2019</b>  <b>Matin de</b> : 09h00 à 12h00</p> <p>Demi-pension assurée le midi</p> <p>COURS : <b>Mardi 3 septembre 2019 après-midi</b> <i>selon l'emploi du temps</i></p>
<b>4èmes</b>	<p>ACCUEIL ÉLÈVES : <b>Mardi 3 septembre 2019</b>  <b>Matin de</b> : 08h30 à 12h00</p> <p>Demi-pension assurée le midi</p> <p>COURS : <b>Mardi 3 septembre 2019 après-midi</b> <i>selon l'emploi du temps</i></p>
<b>3èmes</b>	<p>ACCUEIL ÉLÈVES : <b>Mardi 3 septembre 2019</b>  <b>Matin de</b> : 08h00 à 12h00</p> <p>Demi-pension assurée le midi</p> <p>COURS : <b>Mardi 3 septembre 2019 après-midi</b> <i>selon l'emploi du temps</i></p>

## Vie scolaire

**ARRIVÉE DES ÉLÈVES à 7h50.**

A la 1ère sonnerie, les élèves se rangent et les professeurs prennent leurs élèves.

**Les cours ont lieu :**

<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
--------------	-------------------

7 h 55 – 1ère sonnerie	13 h 30 - 1ère sonnerie
8 h – 8 h 55	13h 35 – 14 h 25
9 h – 9 h 55	14 h 35 – 15 h 25
<b>Récréation 9 h 55 – 10 h10</b>	<b>Récréation 15 h 25 – 15 h 35</b>
10 h 15– 11 h10	15 h 40 – 16 h 35
11 h 15– 12 h05	16 h 35 – 17 h 30
<b>Repas</b>	

Les emplois du temps seront distribués aux élèves le jour de la rentrée, ainsi qu'un certain nombre de documents administratifs à remplir par les familles.

Nous demandons aux parents de lire attentivement le carnet de liaison où figure, entre autres, le Règlement Intérieur du collège. **Le carnet de liaison est remis aux élèves le jour de l'accueil.** Au cours de l'année, ce carnet est à consulter régulièrement.

## Restaurant scolaire

Le jour de l'accueil des élèves en septembre, **une fiche d'inscription** au restaurant sera remise à tous les élèves.

**Pour être inscrit, l'élève rend, dès le 5 septembre 2019, la fiche d'inscription remplie et la fiche de quotient familial (à retirer auprès de la CAF) au service gestion** accompagnées de son carnet de liaison qui lui sera rendu avec le tampon 'DP'.

**Un élève demi-pensionnaire n'est pas autorisé à changer de régime en cours de trimestre, cf Règlement Intérieur.**

Un élève externe peut manger exceptionnellement au restaurant scolaire à condition d'informer le service gestion, la vie scolaire et en présentant le règlement du repas pour pouvoir être accueilli.

## Livres & fournitures

Les livres sont prêtés aux élèves et doivent être rendus en parfait état à la fin de l'année scolaire. **Tout livre détérioré ou perdu entraînera une participation financière de la famille.** cf *Règlement Intérieur*.

Les fournitures scolaires sont à la charge des familles, voir la liste jointe. (en fin d'article)

<a href="https://faubert.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg">https://faubert.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg</a> fournitures_6eme	<a href="https://faubert.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg">https://faubert.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg</a> fournitures_5eme_4eme_et_3eme
---	--

## Autres frais

Toutes les précisions vous seront communiquées dans la circulaire de rentrée (Adhésion au Foyer socio éducatif, etc...).

## Fédérations de Parents d'élèves

Deux fédérations de Parents d'élèves sont existantes dans l'établissement : FCPE et PEEP

## Certificats de scolarité- Bourse des Collèges

Les certificats de scolarité seront remis à la demande des responsables légaux par l'intermédiaire du carnet de correspondance

[Faire des photocopies, en fonction de vos besoins.](#)



[www.gif-maniac.com](http://www.gif-maniac.com)

Demande de bourses :La demande de bourse se fera en ligne.

**Pour les nouveaux élèves (6ème ou nouveaux arrivants tout niveau) : un courrier contenant votre identifiant, votre mot de passe et la procédure d'inscription vous sera distribué avec les documents de la rentrée.**

Pour les autres élèves, les identifiants donnés en 2018/2019 sont toujours valables si le compte télé-services a été activé. Dans la négative, vous rapprocher du secrétariat.

## Assurance – Accident scolaire

- L'établissement ne collectera pas d'argent.
- Une attestation d'assurance« responsabilité civile »sera remise au Conseiller Principal d'Éducation à la rentrée.

- En cas d'accident de trajet ou à l'intérieur de l'établissement, la famille fait sa déclaration auprès de son assurance pour obtenir tout remboursement.

## Pour information

**NE PAS OUBLIER DE SIGNALER** au Secrétariat par écrit :

- sur le carnet de liaison : *Un changement d'adresse,*
- sur le carnet de liaison : *n° DE TÉLÉPHONE, fixe ou portable père et mère,*  
**nécessaire pour vous joindre en cas d'urgence**
- faire une lettre : *en cas de départ d' un élève.*